

## Notre Union européenne : S'ENGAGER POUR UNE EUROPE UNIE ET DÉMOCRATIQUE

**« Déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens, décidés à assurer par une action commune le progrès économique et social de leur pays en éliminant les barrières qui divisent l'Europe, (...) »**

Préambule du Traité de Rome, instituant la CEE, 1957

1. Nous devons changer le cours de l'UE pour qu'elle respecte les promesses faites aux citoyen.nes. Les prochaines élections de 2019 constituent une étape indispensable dans la bataille encore indécise quant à l'avenir de l'Europe. Les Verts ont l'intention de jouer un rôle afin de démontrer que seules les personnes déterminées à obtenir une UE véritablement démocratique, écologique et sociale peuvent la changer pour le mieux.
2. Au cours des deux dernières années, l'euroscpticisme a atteint des sommets dans un certain nombre d'États membres. La manière dont les gouvernements et les institutions de l'UE ont géré la crise économique et financière au cours de la dernière décennie, le Brexit, les difficultés croissantes pour l'État de droit et la démocratie en Pologne et en Hongrie, l'abus systématique du pouvoir politique en matière de bénéfices économiques privés en Roumanie, en Slovaquie et à Malte, l'échec de l'accueil et l'installation des réfugié.es, le rôle marginal de l'UE dans les conflits sanglants et insolubles à nos frontières, l'insuffisance flagrante des politiques de l'UE et de son fonctionnement ont contribué de manière significative à la désaffection de nombreux citoyens. L'absence d'une menace imminente pour son existence même ne signifie pas que l'UE soit actuellement en mesure de gérer les attentes des citoyen.es, de prendre en compte leurs besoins. Les États membres sont très partagés sur les politiques à mettre en œuvre et les objectifs à atteindre ; des vetos réciproques et une détérioration croissante de l'autorité des institutions et des règles communes affectent la crédibilité de l'UE en tant qu'espace d'État de droit, de solidarité, de transformation économique et d'investissement. Les autres partis traditionnellement pro-européens n'ont pas le courage de se mobiliser pour créer et défendre des convergences pour le progrès européen.
3. Pour les Verts européens, l'Europe est bien plus qu'un marché libre ou une construction institutionnelle ; notre démocratie européenne est fondée sur les valeurs issues de notre histoire européenne commune et sur un patrimoine culturel basé sur la diversité. Elle représente l'espace permettant d'atteindre autant que faire se peut notre objectif de changer le monde et de le rendre écologiquement et socialement juste et durable. La démocratie, la solidarité, l'ouverture, la liberté, la tolérance, l'égalité dans la diversité et le respect de l'État de droit ne peuvent pas être confinés dans des frontières nationales, pas plus que les solutions aux défis mondiaux comme le changement climatique et les migrations. Le chômage de masse, la précarité, l'augmentation de la xénophobie et des inégalités nécessitent également un cadre commun et des outils de solidarité explicites pour une gestion aux niveaux national et local. De cruels conflits et guerres se déroulant dans des zones proches de nos frontières nécessitent de la part de l'UE une politique étrangère et de coopération unifiée et efficace – afin d'atténuer la pauvreté et favoriser la paix - ainsi que l'étrite

collaboration des services de renseignements et de sécurité pour prévenir et lutter contre le terrorisme. Nous sommes conscients que pour atteindre ces objectifs, nous devons changer l'orientation politique et la manière dont l'UE fonctionne, et susciter un engouement et un consensus pour initier ce type de changement. Pour y parvenir, nous voulons nous engager au travers des priorités suivantes :

**LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS, LA COHÉSION SOCIALE, LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉTAT DE DROIT DOIVENT RESTER AU CŒUR DU PROJET EUROPÉEN**

4. **Parmi les critères de base pour l'adhésion à l'UE figurent le respect de l'État de droit et des droits humains et politiques, la liberté de la presse, une administration correcte et une séparation des pouvoirs, ainsi que la lutte contre la corruption.** Il s'agit de l'une des réalisations les plus importantes de l'UE et d'un atout essentiel pour sa crédibilité sur la scène internationale. Cependant, au cours des dernières années, ces aspects auxquels nous accordons une importance fondamentale pour l'identité européenne sont mis sous pression. Pire encore, la volonté et la capacité des États membres de l'UE à les défendre tant à l'intérieur qu' à l'extérieur de l'UE semblent considérablement faiblir.
5. Nous estimons que si l'UE veut conserver le soutien de ses citoyen.nes et sa légitimité, **elle doit se doter d'instruments plus efficaces pour assurer la sécurité de nos principes de base et l'État de droit au sein de l'UE** ; une stratégie des droits humains au sein de l'UE devra contribuer à identifier les problèmes dans ce domaine d'une manière plus rationnelle et structurée, pour développer des actions et organiser un suivi approprié. À cette fin, les Verts européens estiment que l'UE doit **accélérer son projet d'adhésion à la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH)** et s'opposer aux tentatives des gouvernements nationaux de miner cette Cour. En outre, nous devons dépasser la procédure qui prévoit simplement une suspension de vote, elle est très lourde et pratiquement impossible à appliquer(article7) : nous devons disposer d'un mécanisme complet et contraignant pour contrôler régulièrement l'état de la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux dans tous les États membres de l'UE, mais aussi d'un système de dialogue politique et d'intervention rapide en cas de violation de l'art. 2, et de mesures de soutien de la société civile et, si nécessaire, de sanctions adéquates.
6. Nous avons par ailleurs besoin d'un instrument de contrôle des valeurs européennes afin de soutenir les organisations de la société civile qui favorisent les valeurs fondamentales au sein de l'UE, tant au niveau local que national. Il doit être possible de sanctionner les États membres qui risquent de violer gravement les valeurs énoncées à l'art. 2 des traités de l'UE. Des sanctions de ce type pourraient porter sur le contrôle des fonds de l'UE ; la possibilité d'un versement direct aux bénéficiaires réellement destinataires doit être envisagée.
7. **La portée de la Charte des droits fondamentaux est trop limitée, tout comme sa capacité à défendre efficacement les citoyen.nes et résident .es.** Les Verts européens considèrent que la Charte européenne des droits fondamentaux doit être directement applicable dans tous les domaines et dans tous les États membres ; il

convient d'assurer l'accès à la Cour de justice pour les personnes directement victimes d'une violation de la Charte par un État membre ou une institution de l'UE.

8. **Le droit de vivre en paix et de profiter de conditions de vie décentes ne s'applique pas uniquement aux citoyen.nes européen.nes** ; ces dernières années, les politiques nationales en matière de migration et d'asile ont souvent violé les obligations internationales, elles n'ont pas pu empêcher la mort de milliers de migrant.es en mer et n'ont pas amélioré les conditions de vie devenues inacceptables à l'extérieur de l'UE et, souvent, au sein même de l'UE. De surcroît, l'application insatisfaisante des décisions de l'UE sur la réinstallation des réfugiés a provoqué un vif ressentiment et a divisé encore davantage les pays de l'UE. L'énorme disproportion entre les ressources et les efforts consacrés au maintien de migrants et réfugiés à l'extérieur de nos frontières, par rapport à ceux qui sont consacrés à des politiques d'intégration et de lutte contre la pauvreté, n'a pas réussi à assurer la sécurité et le bien-être des migrant.es et des citoyen.nes européen.nes les moins favorisé.es, au sein même de l'UE. Nos demandes pour une plus grande protection juridique des réfugiés et migrants visent également à permettre une meilleure intervention policière et judiciaire contre leur exploitation.
9. **Les traités et la législation actuels de l'UE doivent évoluer afin de permettre la mise en place d'un véritable système légal de migration car le cadre actuel n'assure pas** suffisamment d'espace et de compétence pour permettre une approche commune équilibrée de cette question de plus en plus controversée. Des politiques d'asile harmonisées au sein de l'Union européenne doivent accorder l'accès à une protection efficace pour les réfugiés et demandeurs d'asile au sein de l'Union européenne et comporter d'une part un mécanisme de déplacement permanent, contraignant et juste au sein de l'UE par le biais de la réforme de l'actuel règlement de Dublin, et d'autre part des possibilités de réinstallation et de visa humanitaire pour les réfugiés de pays tiers qui fuient leur pays d'origine. Une politique migratoire commune de l'UE doit offrir des possibilités réalistes et souples pour les migrants en termes de regroupement familial et d'accès au marché du travail, y compris pour les bas et moyens salaires.
10. **Le système de migration de l'UE doit être en adéquation avec - et non conditionnée par - sa politique en matière d'affaires étrangères et de coopération au développement. La politique de coopération au développement doit viser, d'abord et avant tout, l'éradication de la pauvreté, tandis que les politiques de migration et d'asile doivent fournir des procédures harmonisées, tant pour les réfugié.es que pour les migrant.es.** Le Parlement européen doit être en mesure d'exercer un contrôle démocratique en ce qui concerne les contrôles aux frontières, les accords à la fois formels et informels avec des pays tiers (y compris la coopération en matière de réadmission et de retour) et les politiques d'asile et de migration ; la sauvegarde de la sécurité nationale ne peut pas être utilisée comme prétexte pour arrêter l'action européenne.
11. Certains États membres qui ont ratifié l'Accord de Schengen ont mis en place aux frontières des contrôles temporaires qui risquent de devenir permanents. Nous proposons que ces plans incluent des délais de mise en œuvre clairs et limités.

**UNE DÉMOCRATIE QUI FONCTIONNE AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE EST DETERMINANTE POUR LES CITOYEN.NES**

12. Les citoyen.nes doivent pouvoir être assuré.es qu'elles et ils peuvent être partie prenante des décisions prises au niveau de l'UE. Le cadre institutionnel de l'UE doit se développer davantage vers une démocratie supranationale où des représentant.es élu.es et responsables politiques prennent en toute transparence les décisions publiques, des personnes qui ne sont pas compromises dans des conflits d'intérêts ou des activités de lobbying abusives : une Union européenne capable de respecter ses engagements et accessible à tout.es ses citoyen.nes.
13. **Les conditions indispensables pour atteindre cet objectif sont d'inverser la tendance actuelle visant à re-nationaliser des compétences de l'UE, marginalisant ainsi le PE, et d'assurer que d'importantes réformes vers plus de solidarité et d'intégration ne sont pas bloquées par une minorité au sein du Conseil.** Il faut créer les conditions qui permettront de surmonter le vote à l'unanimité par le recours systématique à la procédure législative normale et le renforcement de la procédure de coopération simplifiée. Le Parlement européen doit avoir le pouvoir d'initiative en matière de législation et la possibilité d'exercer pleinement son droit de contrôle et de co-décision dans tous les domaines, notamment les questions de gouvernance économique, de migration, d'environnement, de fiscalité, de budget, de politique étrangère et de sécurité.
14. Les **positions défendues par les représentant.es des États membres au Conseil doivent en outre être rendues publiques** afin que les citoyens, les médias et la société civile connaissent la position que leur gouvernement adopte en leur nom au niveau de l'UE, et cela permettra aux parlements nationaux d'améliorer leur examen des prises de décision de l'UE.
15. **Les Verts européens se sont félicités de l'initiative citoyenne européenne instaurée par le traité de Lisbonne** : cependant, la promesse d'une participation directe et formelle au processus de prise de décision ne s'est jamais concrétisée de façon satisfaisante, en raison d'obstacles bureaucratiques, de charges administratives et de la mauvaise réaction politique de la Commission européenne. Les Verts européens ont l'intention de jouer un rôle actif dans la prochaine révision de la réglementation de l'ICE **afin que les procédures soient simplifiées, que les citoyen.nes puissent proposer une réforme des traités et qu'un véritable suivi politique soit accordé aux ICE rassemblant un million de signatures.**

**POUR UNE TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DURABLE DE LA SOCIÉTÉ, AXÉE SUR UNE TRANSITION JUSTE, IL FAUT UNE UNION EUROPÉENNE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET FISCALE ET DES RESSOURCES FINANCIÈRES SUFFISANTES ET DURABLES**

16. L'UE doit réorienter ses actions et ses ressources vers la durabilité, les emplois verts, la justice sociale et la viabilité des finances publiques. Le Nouveau pacte vert et un bilan carbone des budgets de l'UE doivent également faire partie de ce nouveau paradigme. L'UE doit être en mesure de prendre des décisions dans ce sens et

s'éloigner des sommets non concluants et des consensus vides aux mesures inefficaces.

17. **Les Verts européens visent une stratégie européenne verte d'investissement et une politique industrielle verte**, promouvant l'efficacité énergétique la gestion durable des ressources, la numérisation de l'industrie et les nouvelles technologies de production industrielle, tout en préservant la justice sociale. L'UE doit se doter des outils et des ressources nécessaires pour enfin assumer sa responsabilité afin de contrer la crise climatique mondiale et la dépendance aux combustibles fossiles. Elle doit mettre l'accent sur une économie circulaire et numérique qui serait bénéfique pour toutes et tous et assurerait une transition juste. Nous voulons une politique agricole commune guidée par des critères écologiques et des normes environnementales et sociales strictes pour les produits et les ressources mis sur le marché européen.
18. **Le changement climatique est l'un des principaux défis auxquels doivent faire face l'Union européenne et le monde**. Aujourd'hui, l'UE ne se conforme pas à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de Paris, ni à l'adaptation des cibles et des actions européennes contraignantes en faveur du climat. Nous devons organiser et améliorer les outils, les politiques et les ressources nécessaires pour établir une véritable Union de l'énergie. Les Verts européens soutiennent l'idée d'une intégration dans les traités d'une politique énergétique commune fondée sur le développement des énergies renouvelables ainsi que l'efficacité énergétique comme objectif de premier plan, tant pour l'Union européenne que pour les États membres. Les Verts européens soutiennent également la réforme de la Directive sur le gaz.
19. **Un budget de l'UE nettement plus ambitieux est nécessaire, son financement doit être de plus en plus fondé sur des ressources propres, en co-décision avec le Parlement européen** ; il doit permettre une exonération partielle au niveau des contributions des États membres et le renforcement substantiel de la capacité budgétaire de l'UE. Le budget doit également être complété par des emprunts obligataires afin de financer des projets d'intérêt général, comme une infrastructure pan-européenne en matière d'énergie renouvelable, et ce, afin d'appuyer les changements structurels « verts ».
20. Il convient de développer le pilier social. Pour une plus grande justice sociale, nous voulons une forte coordination des régimes nationaux de revenu minimum et de salaire minimum, ainsi qu'une action de l'UE contre les employeurs qui pratiquent le dumping salarial. Cela permettra de rediriger les avantages de la reprise économique vers celles et ceux dont le travail les a rendus possibles, sans porter préjudice aux pratiques des conventions collectives nationales.
21. Une vaste stratégie fiscale européenne est nécessaire pour y parvenir. Il convient de consolider l'impôt sur les sociétés et la taxe sur les transactions financières au niveau de l'UE. En effet, une stratégie fiscale de l'UE pour financer des politiques durables permettrait de renforcer le sentiment d'appartenance à l'UE en améliorant les conditions de vie des citoyen.nes, en convaincant les entreprises de contribuer à l'intérêt général, mais aussi en évitant le dumping social, la fraude fiscale, l'évasion fiscale et la concurrence fiscale déloyale entre États membres. L'utilisation d'outils grâce à l'extension du budget pourrait aussi inclure un système de réassurance

chômage commun pour alléger la contrainte des plans nationaux en cas de crise. Des outils de ce type ainsi que des euro-obligations destinées à soutenir des investissements durables et orientés vers l'avenir doivent être soumis à des critères sociaux et économiques pour surmonter les mesures austéritaires. D'importants progrès doivent également être réalisés dans les domaines de la taxe carbone, de la taxation sur l'utilisation des ressources naturelles et la pollution mais aussi en ce qui concerne la fiscalité des entreprises et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. En effet, la transition vers une économie sans carbone serait grandement facilitée par une taxe carbone pour assurer les changements nécessaires dans les modèles de production, afin d'éviter les fuites de carbone et renforcer la capacité du budget de l'UE.

### **RÉFORME DE LA ZONE EURO : POUR UNE UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE EUROPÉENNE QUI FONCTIONNE**

22. Après le Brexit, la zone euro représentera 85 % du PIB de l'UE des 27 et 340 millions de citoyens. À l'exception de deux États, tous les États membres qui n'ont pas encore adhéré à la monnaie unique doivent rejoindre la zone euro. Nos propositions pour l'avenir de l'UEM s'appliquent à la zone euro + : les pays qui ont déjà adopté l'euro ainsi que ceux qui sont obligés de le faire à l'avenir. Une UEM à la carte n'est pas une option.
23. **D'importants changements politiques et institutionnels sont nécessaires** pour rendre possible la redistribution de la richesse et pour que l'union monétaire fonctionne pour tous, afin de mieux lutter contre les injustices sociales et économiques, d'investir dans la transition écologique, l'éducation, les services publics, de financer les organisations de la société civile, afin de s'assurer que les entreprises numériques paient effectivement des impôts, de garantir un minimum de convergence des normes sociales et de s'assurer que le processus est démocratique.
24. **Les Verts européens sont convaincus que la zone euro doit avoir une capacité fiscale qui soit également ouverte aux États membres en dehors de la zone euro** ; ses membres doivent être en mesure de recourir aux mécanismes de coordination et de solidarité pour éviter les crises, mais aussi pour atténuer leurs effets. Par ailleurs, nous sommes opposés à la création de nouvelles institutions exclusivement réservées aux membres de la zone euro. La Commission, le Parlement et la Cour de justice sont des institutions de l'UE et ne peuvent être subdivisées ou dupliquées, même si nous appuyons la création d'un comité spécial pour la zone euro au sein du PE. Le volume de ce budget doit être suffisant pour maintenir la stabilité contre les chocs asymétriques et permettre la convergence par le biais d'investissements.
25. **Les règles de gouvernance économique doivent être modifiées pour rendre les objectifs sociaux et environnementaux décidés au niveau de l'Union européenne et par rapport aux engagements internationaux (Objectifs de développement durable (ODD), Accord de Paris) plus contraignants**. Cela signifie qu'il faut les mettre au même niveau que les objectifs budgétaires du pacte de stabilité et de croissance. Par ailleurs, ce pacte doit être complété par un « pacte de prospérité et de viabilité de l'UEM ». Ce texte doit définir des objectifs sociaux, économiques et

environnementaux pluriannuels sur la base d'indicateurs dépassant le PIB pour l'UEM et ses États membres.

26. **La politique économique et fiscale définie au niveau européen doit faire l'objet d'une co-décision du PE** et prendre en compte le point de vue des partenaires sociaux. Pour ce faire, les structures intergouvernementales de la zone euro, comme le Mécanisme Européen de Stabilité, doivent être réformées en profondeur et devenir pleinement responsables vis à vis du PE. L'eurogroupe doit par ailleurs devenir un organe ordinaire du Conseil des ministres. Il convient pour cela d'adopter des règles de procédure adéquates, de publier les procès-verbaux, les résultats et les explications de votes ; en outre ses délibérations doivent être rendues publiques.
27. Pour faire face à la menace persistante que représentent les banques systémiques pour la stabilité l'UEM **les activités bancaires essentielles à l'économie réelle doivent être strictement séparées des activités liées à la négociation de valeurs**. L'Union bancaire doit être complétée par un régime d'assurance-dépôts de l'Union européenne. Il convient également de mettre en place un fonds qui servira de filet commun de sécurité fiscale afin de garantir qu'**il existe une marge permettant d'éviter le recours désordonné à l'argent des contribuables** si l'Union Bancaire ne parvient pas à contenir les pertes. Si en dernier recours, l'aide publique devait s'avérer nécessaire pour les banques, un mécanisme doit assurer la propriété publique temporaire de ces banques, à hauteur des fonds publics qui y ont été injectés.
28. **Il est essentiel de doter les nouveaux mécanismes de moyens financiers adaptés**. Les statuts de la BCE doivent être révisés afin de lui permettre d'agir comme prêteur de dernier recours envers les États Membres et de soulager temporairement les crises des marchés des obligations d'état, ce qui permettrait de gagner du temps pour proposer une réponse adéquate.

## LE RÔLE DE L'UE DANS UN MONDE CONFUS

29. **Une coopération approfondie et de meilleure qualité dans le domaine des affaires étrangères, de la sécurité et de la défense est nécessaire pour appuyer, le cas échéant, une politique étrangère commune axée sur la politique de maintien de la paix et le renforcement des droits humains**. Si la coopération en matière de défense s'intensifie au niveau de l'UE et de ses États membres, il est important que le contrôle parlementaire soit également renforcé, tant au niveau national qu'europpéen. Une position européenne commune est également nécessaire quant à la question de la maîtrise des armements, y compris en recourant à des sanctions à l'encontre des États membres qui contourneraient les règles de la politique commune en matière de régime d'exportation.
30. **Les Verts veulent renforcer de manière significative la gestion civile des crises, les instruments et les budgets de prévention des conflits civils** pour corriger le déséquilibre entre les timides engagements européens en faveur de démarches civiles et les initiatives de défense à croissance rapide comme le RCSD (renforcement des capacités à l'appui de la sécurité et du développement) et le Fonds européen de la Défense. Les lignes budgétaires adéquates et les structures réglementaires dans le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE (CFP) 2021-2027 doivent transmettre clairement le message de l'UE qui se renforce en tant que puissance civile. Pour nous,

cela signifie s'appuyer sur un instrument strictement civil de stabilité et de paix (IfS) avec un budget pour la prévention des conflits civils.

31. Les Verts souhaitent que l'UE s'impose en tant qu'acteur mondial dans la construction et la préservation de la paix, la sauvegarde des droits humains et la progression des objectifs de développement durable. Cela implique également une responsabilité particulière dans l'aide aux régions voisines d'Afrique et du Moyen-Orient afin de les aider à faire face à leurs défis sur le plan économique et à assurer de meilleurs moyens de subsistance et de sécurité. Il s'agit bien d'empêcher l'accentuation des écarts en ce qui concerne les niveaux de bien-être et de prévenir les migrations forcées.

### **PLUSIEURS VITESSES, UNE SEULE DIRECTION : LA VOIE VERS UNE UNION TOUJOURS PLUS PROCHE**

32. Au cours des derniers mois, plusieurs propositions ont été faites par le PE, la Commission, les gouvernements nationaux, les groupes de réflexion et les organisations de la société civile pour faire face à l'épineuse et urgente question qu'est la « redéfinition » de l'UE. Cependant, toutes ces propositions ont été confrontées au fait que toute réforme pertinente, qu'elle soit complète ou partielle, doit être adoptée par consensus dans les négociations à huis clos entre les gouvernements nationaux et par le biais d'un processus qui aujourd'hui marginalise les représentants directement élus à tous les niveaux et exclut la société civile.
33. Dans un même ordre d'idée, la difficulté croissante pour les gouvernements de l'UE de trouver un terrain commun et une motivation pour agir ensemble, même sur des questions qui concernent directement les compétences de l'UE, est l'une des principales raisons pour lesquelles les progrès sont minimes ou inexistant dans la plupart des domaines où les citoyens attendent une action de la part de l'UE : la justice fiscale et la politique budgétaire, le climat, les investissements et l'emploi, les migrations, les questions budgétaires, le respect des droits humains et l'État de droit au sein de l'UE, la sécurité et la lutte contre le terrorisme. **Les discussions sur l'éventualité de créer différentes vitesses d'intégration au sein de l'UE découlent directement de la nécessité de surmonter ces multiples impasses.**
34. Les Verts européens sont convaincus de l'importance de maintenir l'UE unie dans un même cadre institutionnel et aussi de la nécessité d'améliorer la procédure actuelle de coopération élargie, tout en renforçant le rôle du PE et en préservant celui de la Commission et de la Cour de Justice.
35. **Mais cela ne suffira pas** : l'impossibilité d'obtenir les résultats attendus en ce qui concerne la taxe sur les transactions financières pourtant promise de longue date peut servir d'exemple quant à la nécessité de s'attaquer aux divisions actuelles au sujet de l'objectif et la nature de l'intégration de l'UE. Un choix de ce type ne devrait pas se limiter aux membres actuels de la zone euro, ou la volonté de se soumettre à des critères de stabilité économique et financière stricts, mais bien sur la volonté explicite de partager la souveraineté et les ressources dans des questions d'intérêt commun à travers des institutions communes, une prise de décision communautaire et un engagement pour « une union sans cesse plus proche ».



36. Ce processus est voué à l'échec s'il est laissé aux mains des seuls gouvernements nationaux. À cet égard, nous nous réjouissons des efforts consentis, notamment par le Président Macron, pour organiser des débats et des consultations publics sur les défis auxquels l'UE doit faire face. Nous déplorons toutefois que leur objectif ne semble pas être d'impliquer les citoyens dans la définition concrète de l'avenir de l'UE. Ils risquent d'en rester au stade de « boutiques à parole, insignifiantes discussions », puisque leur mandat actuel exclut explicitement qu'ils constituent une étape dans un éventuel processus de réforme, qui doit rester strictement aux mains des gouvernements.
37. **Au lieu de cela, les Verts européens sont convaincus que toute intégration approfondie** doit être accompagnée d'un changement radical des priorités et des ressources destinées à des politiques visant à créer des emplois de qualité et une protection sociale adéquate, à partager la responsabilité envers les migrant.es et les réfugié.es, ainsi qu'à accroître le rôle des citoyen.nes et de leurs représentant.es, tant au niveau national qu'europpéen et à surmonter les vetos nationaux pour façonner l'avenir de l'UE.
38. La procédure visant à la modification du Traité doit être modifiée en profondeur : plus jamais de conférences intergouvernementales à huis clos avec obligation de parvenir à un consensus unanime. Nous sommes favorables à la réunion d'une Convention parlementaire ouverte aux contributions de la société civile, ou d'une assemblée constituante, convoquée sur la base d'un mandat décidé conjointement par le Parlement européen et les représentants des États membres et statuant à la majorité qualifiée. La décision finale doit être prise à la double majorité : majorité des citoyen.nes par le biais d'un référendum à l'échelle de l'UE et majorité renforcée des gouvernements des États membres.
39. En tant que Verts, nous sommes partisans d'une option véritablement fédérale pour l'Union européenne. Nous croyons que le fédéralisme est la bonne façon de s'assurer que les spécificités régionales et nationales soient représentées à égalité dans l'intérêt général de l'Union européenne. C'est la raison pour laquelle nous appelons à un système parlementaire bicaméral dans lequel le Parlement européen, qui représente les citoyens de l'ensemble de l'UE et est élu sur des listes transnationales, va légiférer aux côtés d'un Sénat européen représentant les intérêts nationaux et/ou régionaux.
40. Les négociations du Brexit **doivent viser à maintenir des liens les plus étroits possible entre le Royaume-Uni et l'UE**. En outre, le PVE appelle toutes les institutions de l'UE à assurer que les négociations du Brexit avec le Royaume-Uni n'engendreront pas un retour à une frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande avec le Royaume-Uni. Le parti soutient, le cas échéant, l'octroi d'un statut spécial pour l'Irlande du Nord au sein du marché unique. Au Royaume-Uni, les jeunes ont voté massivement pour rester dans l'UE et il existe dans toute l'Europe un consensus croissant chez les jeunes d'aujourd'hui en faveur d'un rôle plus actif de l'UE. Le PVE appelle également les institutions de l'UE à concevoir et à mettre en œuvre des solutions, notamment des arrangements réciproques, qui permettront la mobilité des jeunes citoyens britanniques.
41. L'Europe de demain doit être plus durable, démocratique et unie et les Verts mettront tout en œuvre pour s'assurer que cette vision s'exprime lors prochaines élections de 2019.



## Conseil PVE, Anvers, 18 - 20 mai 2018 Résolution adoptée

/ En cas de doute entre ce texte et la version originale en anglais, [la version anglaise](#) fait foi.